



# AVERTISSEMENT

L'ortographe alternative est destinée aux personnes qui, autrement, demeureraient analphabètes.

## COMMUNICATION ÉCRITE 3.2 - Règles de l'OA version abrégée



**Jacques Langevin et Sylvie Rocque**  
**2017**

Extraits de recueils de textes  
Université d'été incapacités intellectuelles 2006-2017,  
Université de Montréal

Groupe DÉFI Accessibilité

Ce document peut être reproduit, en tout ou en partie,  
à condition d'en citer la source et de ne pas le modifier.

**NOTE IMPORTANTE**

Ce document ne présente que les règles de transposition et les règles d'écriture en orthographe alternatif, sans explication ni justification. C'est un outil de travail pratique pour transposer des textes en orthographe alternatif. Par contre, si vous voulez en savoir davantage sur ce moyen alternatif de communication, consultez le document «**Règles de l'OA, version complète**».

**Règles de transposition****R 1 : De la transcription phonétique à la transposition en OA**

**La transposition de l'orthographe conventionnelle (OC) à l'orthographe alternatif (OA) passe par la transcription phonétique des mots, telle que fournie dans un dictionnaire, et par une «table de transposition» des phonèmes en «archigraphèmes» propres à l'OA.**

Un archigraphème est la façon la plus simple et la plus stable d'écrire chaque phonème (son). Il suffit de chercher dans le dictionnaire la transcription phonétique du mot et de convertir ensuite cette transcription en suivant la table de transposition en archigraphèmes adoptés pour l'OA.

Ex. «voiture» → [vwa{yR] → «VOUatur»

**NOTE 1 :** La transcription phonétique élimine non seulement les lettres muettes, comme le «e» final dans l'exemple précédent, mais aussi les consonnes doubles :

Ex. «bottin» [botɛ̃] se transpose «botin»

Table de transposition

La table de transposition présentée en page 8 est divisée en cinq colonnes :

- La première colonne, à gauche, attribue un numéro (de 1 à 35) à chacune des combinaisons phonème-graphème de l'orthographe alternatif. Ces numéros ne servent qu'à l'identification des lignes.
- La deuxième colonne présente les phonèmes, dans l'ordre habituellement adopté dans les dictionnaires, qui sont utilisés pour la transcription phonétique de l'orthographe conventionnelle (OC).
- La troisième colonne présente les archigraphèmes (lettre ou combinaison de lettres) à utiliser en OA pour écrire les phonèmes de la colonne précédente.
- La quatrième colonne présente des mots écrits en orthographe conventionnelle.
- La cinquième et dernière colonne présente les mêmes mots, mais écrits en OA.

On remarquera dans cette table de transposition que certaines subtilités phonétiques n'y sont pas conservées :

- [a] et [ɑ] ne sont pas distingués et s'écrivent «a» en OA;
- [ɔ] et o] ne sont pas distingués et s'écrivent «o» en OA;
- [u] et [w] ne sont pas distingués et s'écrivent «ou» en OA;
- [y] et [ɥ] ne sont pas distingués et s'écrivent «u» en OA.

On notera aussi l'absence des phonèmes suivants :

- [h] parce que ce phonème est rare et pratiquement muet (ex. «**hop**»);
- [ŋ] pour des mots empruntés à l'anglais (ex. **camping**), parce qu'il est possible de reproduire approximativement ce phonème en combinant «i» et «gn» (ex. «**kampign**»);
- [x] pour les mots empruntés à l'espagnol (ex. «**jota**») ou à l'arabe (ex. «**khamsin**») parce que ces mots sont très rarement utilisés.

La ligne 32 de la table de transposition est particulière dans la mesure où elle présente un phonème «nouveau», soit [nə], dont la création est justifiée à la règle R 5.

Quant à la lettre «x», elle n'y est pas représentée parce que, phonétiquement, elle s'exprime par l'une ou l'autre des combinaisons de consonnes «ks» ou «gz».

**NOTE 2 :** Alors que la règle R 1 décrit globalement le procédé de transposition de l'OC à l'OA, les cinq règles suivantes (R 2 à R 6) rendent l'OA plus conviviale ou moins complexe, soit pour l'élève, soit pour son entourage.

## Table de transposition

VOYELLES				
no	phonèmes	archigraphèmes	orthographe conventionnelle	ortograp altèrnativ
1	[i]	i	il, épi, lyre	il, épi, lir
2	[e]	é	blé, aller, chez, épée, j'ai	blé, alé, ché, épé, j'é
3	[ɛ]	ê	lait, merci, fête, procès	lê, mêrsi, fêt, prosê
4a	[a]	a	ami, patte	ami, pat
4b	[ɑ]	ɑ	pas, pâte	pa, pat
5a	[ɔ]	o	fort, donner, sol	for, doné, sol
5b	[o]	o	mot, dôme, eau, saule, zone	mo, dom, o, sol, zone
6	[u]	ou	genou, roue	jenou, rou
7	[y] = [ɥ]	u	rue, vêtu, huile	ru, vêtu, uil
8a	[ø]	eu	peu, deux	peu, deu
8b	[œ] = [ɶ]	e	peur, meuble	per, mebl
9	[ə]	e	premier	premié
10	[ɛ̃]	in	brin, plein, bain	brin, plin, bin
11	[ɑ̃]	an	sans, vent	san, van
12	[ɔ̃]	on	ton, ombre, bonté	ton, onbr, bonté
13	[œ̃]	un	lundi, brun, parfum	lundî, brun, parfûn
SEMI-CONSONNES				
14a	[j]	y	paille, ail	pay, ay
14b	[j]* = [i]	i	avion, hiérarchie	avîon, iêrarchi
15	[w] = [u]	ou	fouet, joie, noir	fouê, joua, nouar
CONSONNES				
16	[p]	p	père, soupe	pêr, soup
17	[t]	t	terre, vite	têr, vit
18	[k]	k	cou, qui, sac, képi	kou, ki, sak, képi
19	[b]	b	bon, robe	bon, rob
20	[d]	d	dans, aide	dan, êd
21	[g]	g	gare, bague, gui	gar, bag, gi
22	[f]	f	feu, neuf, photo	feu, nef, foto
23	[s]	s	sale, celui, ça, dessous, nation	sal, selui, sa, tas, nasion
24	[ʃ]	ch	chat, tache, schéma	cha, tach, chéma
25	[v]	v	vous, rêve, wagon	vou, rêv, vagon
26	[z]	z	zéro, maison, rose	zéro, mêzon, roz
27	[ʒ]	j	je, gilet, page	je, jilê, paj
28	[l]	l	lent, sol	lan, sol
29	[r]	r	rue, venir	ru, venir
30	[m]	m	mot, flamme	mo, flam
31	[n]	n	nous, animal	nou, animal
32	[ɲ]	gn	agneau, vigne	agno, vign
PHONÈME COMPOSÉ				
33	[nə]**	ne	personne, tonne, fine	pêrsone, tone, fine
CONSONNES COMPOSÉES				
34	[ks]	ks	mixer, expert, pyrex	miksé, êkspêr, pirêks
35	[gz]	gz	xénophile, exil	gzénofil, êgzil

[j]\*: Si précédé d'une consonne ou si placé en début de mot.

[nə]\*\* Situé en fin de mot.

**R 2 : Règle du [j] (y ? ou i ?)**

**Le phonème [j] est transposé en archigraphème «i» lorsqu'il est précédé d'une consonne ou lorsqu'il est situé en début de mot. Il est transposé en archigraphème «y» dans tous les autres cas.** (voir table de transposition, lignes 14a et 14b)

Ex. «avion» [avjɔ̃] se transpose «av**i**on» (et non pas «avyon»)

Ex. «hiérarchie» [ʰjerɑʁʃi] se transpose «**i**érarchi» (et non pas «yé-rarchi»)

Ex. Par contre, «ail» [aj] et «fille» [fi] se transposent «**ay**» et «**fiy**».

**R 3 : Règle des «eu» ([œ] ? ou [ø] ?)**

**En OC, les phonèmes [œ] et [ø] partagent le même graphème «eu». Pour la transposition en OA, seul le phonème [ø] conserve l'archigraphème «eu». Le phonème [œ], considéré équivalent à [ə], est plutôt transposé par l'archigraphème «e».** (voir table de transposition, lignes 8a et 8b)

Ex. «peu» [pø] et «deux» [dø] se transposent «p**eu**» et «d**eu**»

Ex. «peur» [pœʁ] et «meuble» [mœbl] se transposent «p**er**» et «m**e**bl».

**R 4 : Règle du «e» en milieu de mot**

**Un «e» en milieu de mot en OC demeure présent en OA, qu'il soit optionnel ou absent dans la transcription phonétique.**

Ex. «lendemain» [lɑ̃dmɛ̃] se transpose «land**e**min» en OA (et non pas «landmin» comme le suggère la transcription phonétique).

**R 5 : Règle du «ne» en fin de mot**

**Les lettres «ne» en fin de mot sont considérées comme représentant un phonème composé [nə] et demeurent intactes en OA. Par contre le «e» muet en fin de mot disparaît, comme dans la transcription phonétique.** (voir table de transposition, ligne 33)

Ex. «bonne» [bon] se transpose «bon**e**»

Ex. «table» [tabl] se transpose «**t**abl».

**R 6 : Règle du «es» (ê ? ou é ?)**

**Le graphème «es» [e] en OC, comme dans l'article «les», est transposé en OA par l'archigraphème «ê» (phonème [ɛ]), même si la transcription phonétique du dictionnaire indique plutôt le phonème [e] correspondant au graphème «é».**

Ex. L'article «des» [dɛ] se transpose «dê» en OA, et non pas «dé».

Au Québec, les gens utilisent indifféremment les phonèmes [ɛ] et [e], avec toutefois une prédominance du [ɛ].

**NOTE :** Dans d'autres pays de la francophonie, il sera peut-être préférable d'utiliser plutôt l'archigraphème «é» correspondant au phonème [e] de la transcription phonétique.

## Règles d'écriture

### R 7 : *Stabilité, simplicité et spécificité des lettres et des chiffres*

**L'élève n'a à apprendre qu'une seule forme simple et distincte pour chaque lettre et chaque chiffre. Cette règle est mise en œuvre par le choix des polices de caractères, par la stabilité morphologique des lettres et des chiffres en écriture imprimée et en écriture manuscrite, ainsi que par la priorité accordée à l'apprentissage des lettres minuscules.**

#### Polices de caractères

*Les polices de caractères recommandées se caractérisent par la simplicité et la spécificité morphologique des lettres et des chiffres.*

La police de caractères «Century Gothic» répond à cette contrainte. Le recours à ce genre de police rend possible la stabilité morphologique des lettres, qu'elles soient imprimées ou écrites de façon manuscrite.

#### Polices de caractères pour les chiffres

Certaines polices de caractères rendent les chiffres plus faciles à distinguer :

- chiffres 0 2 3 4 5 6 7 8 en Century Gothic...
- sauf les « 1 » en Gill Sans MT Condensed ...
- et sauf les « 9 » en titi de Chicoutimi

#### Écriture imprimée et écriture manuscrite

*La forme des lettres et des chiffres demeure stable, que ce soit en écriture imprimée ou en écriture manuscrite.*

Les polices de caractères suggérées facilitent cette stabilité morphologique des lettres en écriture manuscrite, tant pour l'élève que pour l'enseignant et les parents.

Ex. «le cha dor dan son panié»

Un effort particulier est demandé aux enseignants et aux parents pour respecter la stabilité morphologique des chiffres en écriture manuscrite.

ex. On s'appliquera à écrire « 2 » et « 4 », et non pas « 2 » et « 4 ».

### Lettres minuscules

*Chez les débutants, la priorité est donnée à l'apprentissage des lettres minuscules.*

La priorité est accordée aux lettres minuscules afin de s'assurer que l'élève les maîtrise bien. Ceci dit, il ne s'agit pas de bannir les majuscules. Par exemple, il est normal qu'elles soient utilisées pour la première lettre des noms propres et que leur utilisation se généralise à partir du moment où l'élève maîtrise bien toutes les lettres minuscules.

### **R 8 : Liaisons**

**Chaque liaison est écrite selon sa valeur phonétique et est reliée au mot à l'aide de l'apostrophe et d'un espace avant le mot.**

Ex. «les avions» se transpose «lê z' avion».

En OA, la liaison phonétique est transposée par l'archigraphème approprié. L'apostrophe joue deux rôles : 1. elle relie la liaison au mot, et 2. elle la sépare du mot pour laisser l'orthographe de ce dernier intacte. On écrira donc «un n' avion», et non pas «un navion».

### **R 9 : Grammaire**

**La grammaire est limitée à ses manifestations prononcées dans la langue orale.**

Quand la grammaire de la langue se manifeste à l'oral, c'est par des accords prononcés en genre ou en nombre. Puisqu'ils sont prononcés, ces accords sont évidemment conservés en OA.

Ex. «le bato vêr» (le bateau vert) et «la mêzon vêrt» (la maison verte)

Ex. «le chiin blan» (le chien blanc) et «la chiêne blanch» (la chienne blanche)

Ex. «il va» (il va) et «il von» (ils vont)

Cette particularité de l'OA ne rend pas le texte écrit plus difficile à comprendre que dans sa forme orale.

Ex. «lê gran sapin»

Ex. «lê gran bato kit le por an tout sékurity a l'êd de peti remorker»

**R 10 : Noms propres et autres noms inchangés**

**L'orthographe des noms propres, des noms des jours, des mois, des rues, des villes et des pays, ainsi que des commerces ne change pas de l'OC à l'OA.**

- Ex. «dimanche» [dimã] se transpose «dimanche» en OA (et non pas «dimanch»).
- Ex. «Québec» demeure «Québec» en OA.

**R 11 : Taille et espace**

**Pour les débutants, la taille suggérée des lettres est de 18 pts et, pour bien séparer les mots, trois espaces (au lieu d'un seul) devraient être utilisés.**

- Ex. « mon cha ê nouar » («mon chat est noir»)

Les tous premiers livres de lecture, où chaque page est constituée d'une phrase simple sous une illustration, se prêtent bien à cette taille excessive des lettres dont la réduction pourra par la suite suivre les progrès de l'élève. Cependant, il est préférable de conserver le plus longtemps possible le triple espace entre les mots.

NOTE : Un espace sépare le dernier mot du point (.) qui met fin à la phrase afin de mettre ce dernier en évidence.

- Ex. «le peti chiin abouta .»

**NOTE**

La transposition d'un texte en orthographe alternative est normalement précédée d'une réduction de la complexité du texte. Le «texte simplifié» est obtenu en suivant les règles de *Simple et Accessible : Guide de simplification de textes* (Duquette, Rocque, Langevin, Beaulieu et Chalgoumi, à paraître). Au regard de la ponctuation, Marise Duquette et Maude Larivée, auxiliaires de recherche au Groupe DÉFI Accessibilité, ont formalisé les règles de ponctuation de *Simple et Accessible*. En conséquence, la règle No 12 d'écriture de l'OA correspond aux règles de ponctuation de *Simple et Accessible*.

**R 12 : Règles de ponctuation**

12.1 Pour le débutant, on laisse **trois espaces** [ ] entre chaque mot.

- Ex. une auto ➡ une oto

12.2 **Le point [.]** est conservé et précédé d'un espace insécable.

- Ex. auto. ➡ oto .

12.3 **La virgule [,]** disparaît et est remplacée par un retour à la ligne.

- Ex. Hier, je suis allé à l'école. ➡ l'èr



je sui z' alé a l' ékol .

12.4 **L'apostrophe [']** est conservée et suivie d'un espace insécable.

Ex. l'auto ➡ l' oŋo

12.5 **Le trait d'union [-]** se transforme en un espace insécable.

Ex. cerf-volant ➡ sêr volan

12.6 **Le point d'interrogation [?]** est conservé et précédé d'un espace insécable.

Ex. auto? ➡ oŋo ?

12.7 **Le point d'exclamation [!]** est conservé et précédé d'un espace insécable.

Ex. auto! ➡ oŋo !

12.8 **Les points de suspension [...]** sont remplacés par un point précédé d'un espace insécable.

Ex. auto... ➡ oŋo .

12.9 **Le point-virgule [;]** est remplacé par un point précédé d'un espace insécable et suivi d'un retour à la ligne.

Ex. Les chiens aboient; la caravane pas. ➡ Lê chiin aboua .  
La karavane pas .

12.10 **Les guillemets [«»]** disparaissent et sont remplacés chacun par un retour à la ligne.

Ex. Elle dit : «Beau temps pour étendre.» ➡ Êl di :  
Bo tan pour étandr .

12.11 **Les deux-points [:]** sont conservés, précédés d'un espace et suivis d'un retour à la ligne.

Ex. Elle dit : «Beau temps pour étendre.» ➡ Êl di :  
Bo tan pour étandr .

12.12 **Les parenthèses [( )]** sont maintenues.

Ex. Tous les prix sont en dollars canadiens (CAN\$). ➡  
Ex. Tou lê pri son t' an dolar kanadiin (CAN \$)